

COMMUNE D'ASSENS

Localité de Bioley-Orjulaz

PLAN 1007

Coordonnées moyennes : 2'535'950 / 1'163'540

Propriétaire : NOBS Tyffanie Claudine

DESIGNATION CADASTRALE

Parcelle n° 2452 - « En Pierraz Grossaz »

Place-jardin 720 m²

SERVITUDE

135'235 Canalisation souterraine d'électricité

Propriétaires voisins :

- Parcelle 2148 DESPONT Eric
- Parcelle 2359 NOBS Olivier
- Parcelle 2451 NOBS Philippe

Zone du village A

Secteurs de protection des eaux : Au et üB / Degré de sensibilité au bruit : III

--- Limite des constructions selon l'art. 36 de la loi sur les routes

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre Foncier

OBJET DE LA DEMANDE

Construction de 2 logements

- Niveaux des rez-de-chaussée : 596.25 m
- Chauffage par géothermie / Panneaux solaires photovoltaïques
- Accès, 2 places de parc extérieures
- Plantation de 2 arbres
- EU et EC à raccorder aux collecteurs communaux existants

Construction d'un couvert pour 2 voitures

Demande d'application de l'art. 39 RLATC pour le couvert (distances aux limites)

Dérogation indiquée à la demande de la Municipalité :

A l'art. 2.19 du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions (matériaux)

Tyffanie NOBS

Borei

Détails : voir plans de l'architecte

PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Sébastien Hämmerli / Inés Sancho Dupraz
 Ingénieurs géomètres brevetés



La propriétaire :

Tyffanie NOBS

Echallens, le 18 octobre 2024

